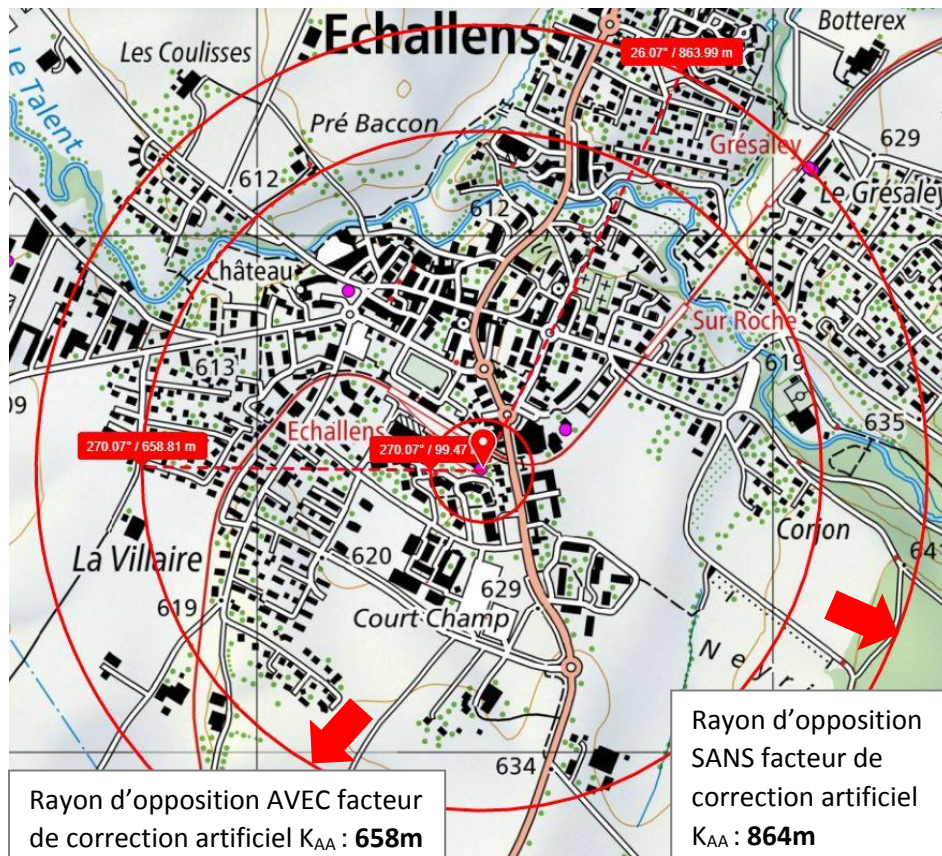




information importante aux habitants d'Echallens



ATTENTION ! L'antenne de téléphonie SALT située à la gare du LEB va être augmentée avec de la 5G en mode adaptatif !



**PUISSANCE TOTALE
OFFICIELLE 6245W**

**PUISSANCE TOTALE
RÉELLE SANS LE
« FACTEUR DE
CORRECTION » (K_{AA})
10'545W**

**NON À CE
RAYONNEMENT
ENCORE AUGMENTÉ
À SEULEMENT 25m
D'HABITATIONS !**

DE QUOI S'AGIT-IL EXACTEMENT ? HISTORIQUE DES CHANGEMENTS

- En **2018**, une bande de fréquence de **800MHz** a été ajoutée à cette antenne **VD_5058A**, ce qui a provoqué une **augmentation d'environ 250%** du rayonnement dans les appartements proches, selon les mesures effectuées.
En effet, le 800MHz pénètre mieux les murs que le 1800 et le 2100MHz de la 3G/4G.
- En **novembre 2022**, modification de cette antenne sans mise à l'enquête pour émettre en 5G, sans changement de matériel ni ajout de nouvelle bande de fréquences.
- En **novembre 2024**, SALT veut ajouter la **5G adaptative à faisceaux directs** dans la bande de **3400MHz**. Mise à l'enquête du **09.11.2024 au 08.12.2024**.

QU'EST-CE QUE CELA CHANGE ?

- La **5G adaptative** utilise des **faisceaux directionnels avec des puissances plus élevées** pour atteindre des utilisateurs distants et permettre des débits très élevés. Ainsi, elle peut rayonner à hauteur de **11.2V/m chez vous** grâce au « facteur de correction », du moment que la limite de 5V/m est respectée en moyenne sur 6 minutes.
Maximum acceptable selon le [Conseil de l'Europe](#), [EUROPAEM](#), [Baubiologie](#) : 0.2V/m.
- De ce fait, **nos organismes seront soumis à des « pics » d'intensité brutaux et intenses**, associés à de fortes variations d'intensité, ce qui est **biologiquement mal toléré**.

Madame, Monsieur, bonjour !

SALT veut ajouter la 5G adaptative (à faisceaux directifs) à l'antenne actuelle de la gare LEB

Ainsi que mentionné sur la page précédente, **la 5G a de possibles conséquences sur notre santé** car ses **effets biologiques et sanitaires n'ont pas été vérifiés en utilisation réelle**, et des doutes scientifiques légitimes existent sur sa prétendue non-dangerosité. De nombreux témoignages attestent d'effets ressentis qui n'étaient pas présents avec les générations de téléphonie mobile précédentes 2G, 3G et 4G. Les caractéristiques du signal radio de la 5G sont très différentes des technologies précédentes et ont davantage d'impact au niveau biologique.

Quoi qu'il en soit, **ces émetteurs 5G s'ajouteront à ceux de la 3G/4G déjà présente**, avec des **puissances réelles maximales d'émissions supérieures**, augmentant ainsi beaucoup **l'irradiation globale** ainsi que l'« **effet cocktail** » dû au mélange de toutes ces technologies différentes. Ceci n'a pas non plus été testé ! **Swisscom a pourtant écrit**, dans son [brevet n°WO2004/075583](#), que « *la radiation des systèmes radio mobiles pouvait causer des dommages à l'ADN et changer le nombre de chromosomes, et que cette mutation pouvait donc amener un risque accru de cancer* ». Cela a été constaté en France chez des riverains d'antennes.

BERENIS, le groupe d'experts mandaté par l'OFEV, a [récemment reconnu](#) l'existence d'effets biologiques comme le **stress oxydatif** et des **aggravations de pathologies existantes**.

Les **émissions** de ces antennes 5G sont **estimées de manière très réduite** grâce à des astuces de calcul : **on divise ici par 5 la puissance réelle** de l'émetteur et **on la moyenne sur 6 min**. Il sera **difficile de connaître l'exposition réelle** de la population. **On ne tient pas compte de divers facteurs** comme les **réflexions des faisceaux sur le sol et les bâtiments voisins** par exemple.

Rappelons aussi que déjà pour les antennes actuelles, on a de grands doutes sur le **respect des normes d'émission** vu que récemment une **enquête sur les dépassements de valeurs limites** a montré **qu'une antenne sur 5 était hors normes** ! Les vérifier toutes (plus de 20'000) semble irréaliste. **Pour les 5G, ce sera encore plus malaisé vu qu'on ne peut pas vraiment les mesurer**. Le « **monitoring** » des antennes **5G** consiste en une vérification du « journal des émissions » (*logfile*) des antennes, mais qui est **sous contrôle** du fabricant d'antennes et des opérateurs.

On nous impose une technologie nuisible à l'humain et à l'environnement, dont plus de 65% des Suisses ne veulent pas, et qui de surcroît est superflue pour la téléphonie mobile, la **4G LTE** suffisant parfaitement (LTE : *Long Term Evolution* donc permettant une évolution à long terme). **La prétendue diminution du rayonnement moyen global grâce à la technologie 5G n'est pas réelle** avec un trafic de données élevé et/ou un nombre important d'appareils connectés.

Feuilles de signatures pour l'opposition collective : voir le site <https://stop5g-echallens.ch>.

Merci de **bien vouloir vous inscrire** sur ce site, **c'est gratuit**, il y a **davantage d'infos**, et cela nous permettra de vous **tenir au courant de l'évolution de ce dossier par e-mail**.

DÉLAI DE RETOUR SIGNATURES OPPOSITION 4 DÉC. 2024 à Stop5GEchallens, Grand Record 21

Merci de participer à cette récolte ! L'opposition collective peut aussi être **signée dans certains commerces d'Echallens**, voir lesquels sur le site stop5g-echallens.ch/opposition

Notez que bien entendu **vos données ne seront en aucun cas utilisées à d'autres fins** que cette opposition dans cette mise à l'enquête. **Vous pourrez en tout temps vous désinscrire et vos données personnelles seront effacées**.

IMPORTANT : merci de transmettre ce flyer à des connaissances qui ne l'auraient pas reçu !

Nous vous remercions de votre compréhension et vous adressons nos meilleures salutations.

COLLECTIF STOP 5G ECHALLENS

informations et références sur le site <https://stop5g-echallens.ch>